

R É S U M É

CONTRE LA MONNAIE PLEINE, UNE CRITIQUE VIDE
D'AVENIR SUISSE !

RÉPONSE DÉTAILLÉE

à l'ÉTUDE publiée par la fondation Avenir Suisse
« *MONNAIE PLEINE : DES ESPOIRS VAINS* »

par Jörg Baumberger et Rudolf Walser
(avenir-points de vue n°4, mars 2014)

Christian GOMEZ

pour le Comité MO-MO

La Fondation Avenir Suisse a publié le 25 mars 2014 son point de vue N°4 « Monnaie pleine et espoirs creux » rédigé par Jörg Baumgartner et Rudolf Walser, ouvrant ainsi, avant même que le lancement de l'initiative ne soit officialisé, le débat sur **une proposition de réforme qui figurera sans aucun doute comme une des plus importantes qui aient été soumises au peuple suisse dans toute son histoire**, après celle, similaire, de 1891 à laquelle il acquiesça avec enthousiasme. Cette précipitation marque d'ailleurs son importance et on ne pourrait que s'en réjouir si le débat engagé ne quittait pas d'emblée le terrain de la discussion sereine menée à partir d'arguments solides et aussi élaborés que possible pour s'engager dans les voies de la polémique outrancière, tout à la fois acerbe, hautaine et condescendante, en biaisant la présentation du projet et en assenant des arguments d'autorité qui masquent trop souvent une méconnaissance certaine des enjeux théoriques et pratiques du débat.

Une telle hostilité a priori de la part d'un organisme aussi prestigieux qu'Avenir Suisse ne va pas nécessairement de soi car **ce projet n'a pas en lui-même de couleur partisane et peut satisfaire les préoccupations respectives de chacune des couleurs de l'arc-en-ciel politique**, montrant par là même qu'au-delà des clivages idéologiques et des intérêts particuliers, il vise d'abord à promouvoir le « bien commun » de la société suisse en garantissant plus de stabilité et de sécurité aux citoyens de ce pays tout en offrant à son économie les moyens d'une croissance saine et équilibrée. **Hélas, le poids des conformismes et des automatismes de pensée, ainsi que l'influence des intérêts particuliers ont pesé plus lourd que la prise en compte des véritables enjeux**, non seulement pour la Suisse mais pour le monde. En effet, en adoptant une telle réforme, non seulement les citoyens suisses retrouveraient le cours de leur propre histoire, mais ils ouvriraient au monde une nouvelle voie pour continuer à se développer, à la fois, dans la stabilité et dans l'équité. La Suisse pourrait peut-être jouer un rôle phare pour le monde entier car elle est le seul pays, grâce à sa démocratie directe, dans lequel le peuple peut s'exprimer directement, en s'affranchissant, autant que faire se peut, de l'influence des oligarchies et des intérêts particuliers.

Pour que ce débat soit utile, il faut d'abord cesser de présenter les porteurs de ce projet comme de dangereux apprentis-sorciers, novices en matière économique, qui, par leurs initiatives intempestives, seraient assez irresponsables pour porter atteinte « à la prospérité suisse » en remettant en cause un système monétaire et financier qui, certes, selon AS, a « des faiblesses » mais qui serait « réformable » avec quelques réglementations supplémentaires... **En fait, au vu de l'histoire de ce système, qui a été parsemée de crises de toutes sortes¹ sans que jamais aucune réforme ne parvînt à les éviter, il est possible de se demander qui sont**

¹Par exemple, pour la seule après-guerre : la grande inflation des années 60-95, la crise de la dette latino-américaine(1982), le krach de 1987, la crise japonaise (1990-201...), les crises immobilières des années 90 (Norvège, Royaume-Uni, Suède, Espagne, Finlande, Danemark, Allemagne, France...Suisse), la crise asiatique (1997-2002), la bulle internet et ses conséquences désastreuses (1995-2002) et, enfin, le bouquet, la grande crise financière et économique (« La Grande Récession »)qui, ayant débuté en 2007 perdure encore aujourd'hui dans l'ensemble du monde occidental, obligeant à des politiques monétaire acrobatiques dont personne ne connaît réellement les conséquences.

les véritables « aventuriers », ceux qui défendent l'(e) (dés)ordre existant ou ceux qui cherchent à attaquer le mal à sa racine en en désignant le vrai coupable, le mécanisme de création monétaire qui lui est attaché.

Il faudra aussi, et surtout, des arguments factuels et théoriques autrement plus solides car cette proposition de réforme ne sort pas du cerveau fertile de quelques illuminés helvètes. **Elle a été pensée et validée par une kyrielle d'économistes (cf, annexe en fin de ce résumé) dont les plus prestigieux, d'obédience libérale (Mises, Simons, Fisher, Friedman, Stiegler, Allais...) ou keynésienne (Tobin, Minsky), sans remonter aux pères mêmes de la science économique moderne que sont Ricardo et Léon Walras.** Depuis l'origine, tous ont vu que le vice fondamental qui menaçait la stabilité de nos économies, et peut-être du système social tout entier, résidait dans le mode de fonctionnement de son système monétaire et financier fondé sur un mécanisme de création monétaire par le crédit bancaire. Là était le problème qu'il fallait résoudre, là était la tumeur qu'il fallait amputer. Et, malheureusement, elle est toujours là...

Donc, pour combattre l'initiative lancée aujourd'hui par des citoyens soucieux du bien public, Avenir Suisse et, avec lui, tous les adversaires de l'initiative populaire « Monnaie Pleine » (MP), vont devoir abandonner les arguments non développés, les approximations théoriques mal maîtrisées et le langage émotionnel. Ils vont devoir cesser d'agiter l'épouvantail de la ruine et du chaos, alors que c'est le système dont ils se font les thuriféraires inconditionnels qui est frappé de tous ces vices. Il va falloir qu'ils se rendent compte que, non seulement, il y a en face d'eux des citoyens responsables, mais aussi des gens qui ont, au moins autant qu'eux, toutes les connaissances théoriques et historiques ainsi que l'expérience pratique pour défendre la réforme proposée.

Par l'initiative « Monnaie Pleine », il est proposé aux citoyens suisses de renouer avec leurs aïeux qui, en 1891, avaient mis fin à la gabegie bancaire qui régnait alors dans l'émission de billets de banques en confiant le monopole de leur création à la Confédération, seule habilitée à en fixer la quantité et à en tirer les bénéfices, ce qu'elle continue de faire aujourd'hui (Article 99 de la Constitution fédérale). Malheureusement, depuis lors, ce pouvoir a été réduit à presque rien par le développement d'une monnaie privée (le dépôt à vue) dont la création est liée à un crédit bancaire, avec plusieurs **conséquences néfastes : (1) mise entre des mains privées de la capacité de création ex nihilo d'un pouvoir d'achat** sur les biens, actifs et facteurs de production de la société suisse, **(2) impossibilité de contrôler l'offre de liquidités** avec toutes les conséquences induites, **(2a) confusion entre le système de paiement et le système du crédit** créant un risque permanent de crise systémique, **(2b) mise à mal du privilège régalien de « battre monnaie »** au profit d'intérêts privés qui peuvent s'approprier ainsi les bénéfices afférents à ce privilège.

Les conséquences de ce système, à travers le monde, ont été partout manifestes : **(1) crises de toutes sortes à répétition**, dont celle de 2007 qui, 6 ans après son déclenchement, perdure encore dans la plupart des grands pays industrialisés, **(2) distorsions dans l'allocation des ressources et la répartition des revenus**, **(3) obligation pour les États d'intervenir pour sauver le système**, parfois en hypothéquant les finances publiques des pays concernés pour de longues années... Pour les initiateurs de MP, l'issue ne peut être, comme en 1891, que de redonner à la Confédération, via la BNS, le pouvoir entier de création monétaire en transformant les dépôts à vue, aujourd'hui monnaie de pur crédit, en « monnaie pleine », c'est-à-dire une monnaie de base émise par la BNS, dont les citoyens

suisses seraient pleinement « propriétaires » (contrairement à aujourd'hui) et, par là même, complètement sûre. Les conséquences des mesures préconisées seraient considérables : sécurisation totale du système monétaire, contrôle de l'offre de monnaie, récupération par la collectivité de la rente monétaire. Avenir Suisse (AS) estime que ce projet serait susceptible « de mettre à mal la prospérité suisse ».

Ce résumé donne un aperçu du contenu de la « réponse détaillée » par laquelle le Comité MoMo répond point par point aux arguments infondés d'AS.

Sur « la liberté contractuelle » qui serait mise en danger par le projet : faux !

Le projet ne remet pas en cause le contrat entre un prêteur et un emprunteur, il enlève simplement au prêteur un privilège, celui de pouvoir prêter des fonds qui n'existent pas ou dont il n'a pas la propriété (en l'absence de l'accord du déposant), car l'abus de ce privilège, qui a toujours été régalién, s'est révélé être « un trouble majeur à l'ordre public », ce qu'admet AS en réclamant de toutes façons plus de réglementations pour contrôler les banques.

Sur le désordre et le chaos que les propositions principales du projet provoquerait : argument démagogique sans fondement !

Le projet vise à sécuriser l'ensemble du système monétaire et financier en déconnectant complètement le système de paiement des circuits de financement par une distinction très claire entre, d'une part, les comptes de règlement (la véritable monnaie circulante), traités hors bilan des banques et réputés émis par la BNS, donc indestructibles, comme les billets aujourd'hui, et, d'autre part, les véhicules d'épargne qui concourent au financement de l'économie. Au moment de la transformation des dépôts à vue actuels en comptes de règlement hors-bilan, un prêt serait accordé aux banques pour combler leur déficit de financement du fait de la « perte » des instruments monétaires de leurs bilans (dépôts à vue et une partie des comptes de transactions).

Sur tous ces points, souvent techniques, les attaques d'AS paraissent mal ajustées et finalement sans fondement :

- **Perturbation des financements actuels de l'économie** : par les modalités mêmes du passage au nouveau système, la transformation serait indolore et transparente pour tous les emprunteurs qui ne s'en apercevraient même pas, du fait de la technique du prêt de la BNS (à masse monétaire, rappelons-le, strictement constante).
- **Financements futurs de l'économie** : en « régime de croisière », la masse monétaire croîtrait au rythme voulu par la BNS, qui en aurait un contrôle total, entraînant une augmentation du revenu national et donc de l'épargne courante qui financerait les nouveaux crédits. Quel adepte du libéralisme, doctrine dont se réclame Avenir Suisse, pourrait-il contester les fondements d'une telle approche ?
- **Modalités du « prêt » BNS** : ce « prêt » qui serait un actif appartenant aux citoyens suisses, qui récupérerait ainsi la rente monétaire, serait en fait un instrument de régulation entre les mains de la BNS, sans interférence avec la gestion proprement dite des banques, et ne pourrait varier que dans des conditions précises sans pouvoir perturber les financements de l'économie en aucune manière.

Il n'y a donc rien à redouter des « marchés », un spectre agité comme un épouvantail par AS, si ce n'est un engouement pour un système qui renforcerait l'invulnérabilité suisse dans tous les domaines.

Quant aux autres arguments, tous aussi inappropriés, les réponses sont toutes négatives, sans appel possible :

- **Incapacité à traiter les problèmes de taux de change** : totalement faux puisque la maîtrise sur l'offre de monnaie sera bien plus grande que dans le système actuel.
- **Possibilité de création « off shore » de francs suisses** : une affirmation fautive qui montre une ignorance des mécanismes de création monétaire.
- **Un échec dans le traitement des problèmes de liquidité et d'insolvabilité alors que des réformes du système actuel le pourraient** : une incompréhension totale de la réforme et de ses effets, doublée d'une certaine amnésie des effets pervers de toutes les réformes du système bancaire passées, en cours ou en projet.
- **Inutilité de la réforme proposée puisque les banques centrales ont une maîtrise totale de l'offre de monnaie dans le système actuel** : une affirmation dénuée de fondement qui ignore l'histoire économique et les enjeux théoriques et pratiques liés aux politiques monétaires.
- **Irréversibilité de la réforme proposée si elle était adoptée** : une affirmation fautive, tant sur le plan historique qu'au niveau théorique.

En conclusion de cette réponse, il est possible ainsi de calmer les inquiétudes et les angoisses sur-jouées de B&W et d'Avenir Suisse concernant la réforme dite « Monnaie Pleine » :

- ❖ Non, elle ne perturbera aucun financement ni pendant, ni après sa mise en œuvre ;
- ❖ Non, elle ne créera pas une situation de disette monétaire qui étouffera la croissance de l'économie suisse ;
- ❖ Non, elle ne créera aucune panique sur les marchés de capitaux, si ce n'est peut être l'engouement ;
- ❖ Non, elle n'instaurera pas une planification autoritaire et un Gosplan » à la mode suisse.

Au contraire :

- ❖ Oui, elle créera une monnaie indestructible en toutes circonstances
- ❖ Oui, elle garantira un système monétaire dénué de toute possibilité de crises systémiques de quelque nature qu'elles soient ;
- ❖ Oui, elle assurera la croissance dans la stabilité grâce à une maîtrise totale de l'offre de monnaie ;
- ❖ Oui, elle conduira à une allocation optimale des ressources en permettant aux taux d'intérêt de jouer leur vrai rôle et en ajustant en permanence la structure de l'investissement à la structure de l'épargne, c'est-à-dire des choix des agents économiques entre le présent et l'avenir ;
- ❖ Oui, elle réduira les distorsions dans la répartition des revenus en permettant à la collectivité de se réappropriier la rente monétaire et en apportant à la Confédération et aux cantons de nouvelles ressources qu'ils utiliseront comme le voudront les citoyens suisses.